

[Prix du commerce 2020 : inscrivez-vous !](#)

Vous souhaitez vous faire connaître et reconnaître ? Déposez votre candidature avant mercredi 14 octobre 2020.

Pour mettre en valeur ses nombreux commerces de proximité, la Ville organise chaque année les **Prix du Commerce**.



Commerçants, chefs d'entreprise et artisans, soyez primés pour votre savoir-faire, votre spécificité, votre service, votre concept ou votre capacité à innover !

Vous pouvez concourir dans différentes catégories :

- **C'MADEleinois** : pour mettre en valeur un savoir-faire artisanal, fabriqué ou assemblé à La Madeleine. Ce prix vise à mettre en avant la qualité des produits en circuit court et favoriser l'achat de proximité. Les lauréats du prix C'MADEleinois se verront remettre le label déposé à l'INPI qu'ils pourront utiliser pour le produit ou le service primé.
- **Développement durable** : pour mettre en avant la fabrication et/ou la vente de produits/services respectueux de l'environnement ou sur le thème du développement durable. Ce prix récompense également l'intégration d'une politique développement durable (traitement des déchets, utilisation de véhicules respectueux de l'environnement...) dans la gestion des infrastructures et les aménagements de locaux intégrant des matériaux et équipements respectueux de l'environnement.
- **Initiative** : pour primer un concept novateur soit de nature technologique, soit dans le développement d'un concept au sein de l'entreprise, l'accueil ou le service.
- **Originalité / innovation** : pour saluer une activité, des méthodes de vente, une communication originale et pour mettre en valeur l'innovation...

Inscription (date de fin des candidatures : mercredi 14 octobre 2020)

[Service Emploi - Commerces - Entreprises locales](#)

160 rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
France

[03 20 12 79 73](tel:0320127973)
service-commerce@ville-lamadeleine.fr

À télécharger

Fichier
[Règlement municipal des prix du commerce \(.pdf - 163.79 Ko\)](#)
Publié le 08 septembre 2020